Belleville

DEMOCRATIE

JANVIER 2015
N° 82

La municipalité
de Belleville-sur-Meuse
vous présente
ses Meilleurs Voeux
pour l'année 2015

HONDA
Venez découvrir notre large gamme motoculture et plaisance.
VIKING
ARCTIC CAT
STIHL
Lider
ISEKI
Nos services après-vente, atelier et pièces de rechange sont à votre disposition du lundi au vendredi 8h-12h et 13h45-17h30 et le samedi 8h-12h.
COLLET MOTOCULTURE
Groupe COLLET LOUIS DAVIGNON
16, Rue du Bataillon XII 20
55430 Belleville-sur-Meuse
Tél. : 03 29 84 34 00
www.collet-motoculture.fr

LORR'ELEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Installation
Maintenance
Dépannage
ZA du Wameau
55430 BELLEVILLE
Fax. 03 29 73 52 12
Tél. 03 29 73 52 11
lorr-elec@orange.fr

Patrick MARTIN
EXPLOITANT FORESTIER
Elagage et Bottage
Vente de Bois de chauffage
29, rue du Commandant Raynal
55430 BELLEVILLE/MEUSE
Tél./Fax : 03 29 83 94 42
(à partir de 19 heures)
Portable 06 07 84 94 14

"La Réponse au Bris de Glace"
- Réparation
- Remplacement
- Pare-Brise
- Glace latérale
- Lunette arrière
- Optique de phare
- Marquage antivol

AGRÉÉ ASSURANCES
N° Vert 0 800 400 200
RÉSEAU france PARE-BRISE
14, Avenue du Général de Gaulle - 55430 BELLEVILLE - VERDUN
TEL. 03-29-86-84-66 - FAX 03.29.86.84.67
fpb55@orange.fr

Le Maire et les Membres du Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse années 2015.

L'éditorial du Maire

« ON EXISTE A PARTIR DE CE QUE L'ON FAIT POUR LES AUTRES »

Chers Bellevilloises, Chers Bellevillois

EN CONFIANCE, ET EQUITE, AVEC REALISME, VERS LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VERDUN !!!

ANTICIPER POUR NE PAS SUBIR !!! NOTRE FORCE, AGIR ENSEMBLE !!!

En cette période de préparation de Noël et de Nouvel An, je voulais vous souhaiter, au nom de la municipalité, de très bonnes fêtes de fin d'année et de nouvelle année, en espérant qu'à travers les rencontres avec vos familles et vos proches, vous puissiez profiter des bons moments procurés par ces échanges.

Dans les périodes de grandes mutations que nous connaissons actuellement, où nous nous rendons compte que le sol se dérobe bien souvent sous nos pieds, que la richesse des relations familiales et amicales soit l'un de nos solides ciments. Que vous portiez aussi un regard différent en direction de celles et ceux qui souffrent dans leur solitude, la maladie, ou des difficultés de tous ordres : un sourire, un échange, et pourquoi pas une invitation ? Et si nous nous mettions enfin à rêver d'un monde meilleur, plus humain… finalement, sans doute à notre portée. La Ville de BELLEVILLE, ses élus et son personnel ont souhaité vous offrir des illuminations et des animations exceptionnelles, afin que vous ayez tous et toutes envie de profiter de ces fêtes. Nous avons fait, je pense, de notre mieux. Afin que vous soyez fiers d'habiter une cité de taille moyenne, mais qui tente, jour après jour, de concentrer son énergie en la matière. Après une année 2013 difficile, pour ne pas dire conflictuelle, l'année 2014 s'est déroulée dans un climat nettement plus serein, apaisé, et donc propice à une collaboration étroite démocratique et constructive de l'ensemble des élus concernés en vue de la fusion des Communautés de Communes de VERDUN et de CHARNY-SUR-MEUSE, avec l'adjonction de la commune de BELLERAY, pour la création au 1er janvier 2015 de la Communauté d'Agglomération du Grand VERDUN ; avec le regret néanmoins que les Communes de DUGNY-SUR-MEUSE et de BELRUPT-EN-VERDUNOIS n'aient pas jugé opportun de rejoindre le périmètre intercommunal des 26 communes. Pour cause, en effet, je vous rappelle qu'en 2013, certains voulaient s'imposer et imposer une nouvelle intercommunalité à notre ville, sans véritable négociation, sans réelle réflexion sur les charges induites, sur l'avenir du personnel, et surtout sur la fiscalité locale qui n'avait pas été du tout approfondie, laissant le pas au diktat du Maire de VERDUN.

Heureusement, face à cette tentative d'annexion, Madame Isabelle DILHAC, Préfète de la Meuse, avec une sagesse à souligner tout particulièrement, a décidé de ne pas prendre l'arrêté de périmètre, engageant la procédure de création de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour le 1er janvier 2014, et donc de reporter la question après les élections municipales de mars 2014 : ce qui était plus sage, plus normal et surtout plus démocratique (voir mes vœux 2014 aux habitants du Canton de CHARNY et mes précédents éditoriaux municipaux).

Je rappellerai également qu'à l'image du Conseil Municipal de BELLEVILLE-SUR-MEUSE, malgré quelques oppositions de Collègues Adjoints et Conseillers se positionnant sur la position favorable de la CODECOM DE CHARNY, rejoignant le Maire de VERDUN, Arsène LUX, je me suis fermement opposé à la création de cette Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2014 dont le périmètre avait été considérablement réduit, sans représentation équitable des communes, par 13 voix « contre », 5 voix « pour » et 5 « blanc », mais surtout sans aucune visibilité et lisibilité sur l'exercice des compétences communautaires, ni sur la feuille d'impôt des Bellevillois !!! et des habitants des communes rurales du Canton de CHARNY, du périmètre pressenti, sans neutralité fiscale et sans compensation financière. Cela se traduisant à Belleville par des augmentations, calculées en moyenne + 253 euros pour la taxe d'habitation et + 251 euros sur la taxe foncière bâtie, précisant qu'après le renouvellement de mars 2014, à la faveur de changements à la tête des équipes municipales et du renouvellement de votre confiance à mon égard et de l'équipe municipale, à une majorité écrasante de 81 % des suffrages exprimés, de nouvelles et véritables relations se sont mises en place, en confiance et en toute équité, pour travailler au regroupement de 26 communes et de plus de 30 000 habitants pour la création de la Communauté d'Agglomération du grand

Pour faire de grandes choses, il ne faut pas être un si grand génie, il ne faut pas être au-dessus des hommes, il faut seulement être avec eux. Montesquieu.

VERDUN au 1er janvier 2015, ainsi, « dans l'esprit et la lettre » ce que je demandais avec insistance auparavant, ont été instaurés et réunis, très régulièrement, avec l'appui des Services de l'Etat (Centre des Finances Publiques, Préfecture…) des groupes de travail sur la gouvernance, les compétences, les finances et la fiscalité, la mutualisation des services, mais aussi un projet de territoire qui commence à s'élaborer pour y avoir participé. J'ai annulé cette année ma période de cure de 3 semaines (juillet-août) pour m'investir totalement sur le dossier et dans les discussions en amont.

Des débats ont donc eu lieu sur l'exercice des compétences, pour les deux CODECOM existantes VERDUN CHARNY et la commune de BELLERAY, afin de préciser le projet de compétence de la Communauté d'Agglomération avec pour corollaire la définition de l'intérêt communautaire de ces compétences. La centralisation des services fonctionnels à VERDUN, le maintien des services techniques à BELLEVILLE et à CHARNY, le maintien des ATSEM dans les écoles de BELLEVILLE, CHARNY et BRAS, relève d'une véritable négociation et que des engagements ont été pris par rapport à la charte de gouvernance, mais aussi la fiscalité où des solutions ont été trouvées pour assurer tant que faire se peut la neutralité fiscale et donc provoquer un minimum d'impact sur les budgets des ménages, ce qui n'avait pas été du tout abordé et élaboré auparavant par les collègues élus, se focalisant avant tout sur la création de la Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2014, avec toutes les conséquences fâcheuses, tant financières et fiscales qui en auraient découlé inévitablement, et des communes par rapport aux taux et aux bases d'imposition de chacune d'entre elles.

Aussi, je tenais à remercier tout particulièrement le 1er Adjoint de la Ville de VERDUN, Monsieur Bernard GOEURIOT, qui a fait un excellent travail de rapprochement entre la Ville de VERDUN, la CODECOM de VERDUN et la Ville de BELLEVILLE-SUR-MEUSE.

Bien entendu, ces débats se poursuivent encore aujourd'hui, car la création de la nouvelle intercommunalité est un travail de longue haleine et beaucoup de détails importants restent encore à finaliser, tant au regard des pratiques des communautés de communes existantes, que des lois et règlementations en vigueur (loi MAPTAM du 27 janvier 2014, loi ALON du 24 mars 2014, ou loi AVENIR (projet de loi de finance pour 2015), projet de loi clarifiant l'organisation territoriale de la République, proposition de loi autorisant l'accord local de représentation des communes membres d'une communauté de communes ou d'agglomération).

Mais pour la fin du mois de septembre 2014, tous les Conseillers Communautaires et Municipaux disposaient de suffisamment d'éléments pour décider chacun en son âme et conscience, de la création ou non d'une Communauté d'Agglo-mération du Grand VERDUN au 1er janvier 2015.

A BELLEVILLE SUR MEUSE, afin d'informer au mieux et en toute transparence et objectivité les élus municipaux, j'ai pris la décision dès le mois de mai 2014 de recourir aux services d'un cabinet spécialisé sur les questions d'intercommunalité, et volet financier qui en découle : OMNIS CONSEIL PUBLIC d'EPERNAY dans la MARNE, cabinet reconnu de « pointure nationale ». Ainsi des explications sur les enjeux, la fiscalité, la gouvernance, l'exercice des compétences, ont été apportées lors de différentes réunions et groupes de travail, espérant également que le prochain conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération entérinera ce qui a été voté en amont par celle-ci. La dernière réunion s'est tenue avec l'ensemble des conseillers municipaux le 25 septembre 2014, pendant près de 4 heures, chacun a pu s'exprimer librement et donc faire part de ses interrogations, de ses doutes, de ses craintes, mais aussi de ses espérances, puis, jugeant le projet pour le bassin de vie ambitieux, mais aussi raisonnable et réaliste.

Le Conseil Municipal de BELLEVILLE-SUR-MEUSE a approuvé à l'unanimité de ses membres, le 10 octobre dernier, la création au 1er janvier 2015 de la Communauté d'Agglomération du Grand VERDUN.

Evidemment, le travail de vos élus et de votre Maire, en particulier, ne s'arrête pas là. Nous nous devons de participer aux instances décisionnaires de la Communauté d'Agglomération du Grand VERDUN afin de représenter les Bellevillois avec un souci permanent de maintenir et renforcer le niveau de services offerts aux habitants de notre commune, tant par la Communauté de Communes de CHARNY (MJC du Verdunois, écoles, environnement, déchets ménagers, etc…) que par le Conseil Municipal de BELLEVILLE (services techniques municipaux, actions sociales, habitat, hygiène et sécurité, circulation, etc…) ne soyons pas modestes, restons ambitieux, tout en restant raisonnables en continuant de rechercher ensemble l'intérêt général de la Communauté Communale et Territoriale au plus proche des aspirations de chacun.

Soyez assuré que comme à mon habitude je m'y emploierai dans un contexte de crise économique et sociale qui accroit les attentes et les besoins des administrés mais aussi des citoyens. Plus que jamais, le Maire est et restera le garant de la cohésion sociale, et la commune l'échelon de proximité et de citoyenneté, alors même que les collectivités subissent une réduction sans précédent de leurs ressources financières. Sans aucun doute, ce choc financier affaiblit la capacité de l'action locale au plus près des citoyens, avec de réelles conséquences sur leurs conditions de vie ?

Et de souligner aussi les premières préoccupations du Conseil Municipal, renouvelé, qui s'inscrivent dans la continuité des actions engagées antérieurement avec le souci d'une ambition constante de votre cadre de vie à BELLEVILLE-SUR-MEUSE, et ce en dépit des restrictions budgétaires programmées au niveau national et à décliner au niveau local, alors que plus de 70 % de l'investissement public en France a été réalisé par les collectivités locales au cours de la dernière décennie ! avec des élus engagés depuis de longues années, sachant que pour chacun d'entre vous, être enraciné en un

« Entre le passé où sont nos souvenirs, l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs. »
Saint-Exupéry

lieu est une dimension essentielle de la vie personnelle et sociale. Beaucoup ont à cœur d'accueillir au mieux les nouveaux habitants. Et quand le chômage et la précarité touchent nos concitoyens, une vie locale harmonieuse favorise la dignité et la recherche d'emploi. Dans le cas de grande solitude, en particulier, la commune est souvent ce premier garant du lien social, avec les services aux personnes âgées, aux personnes fragiles ou en situation de handicap, en développant la vie associative, sportive et culturelle. C'est pourquoi nous souhaitons encourager fortement toutes les personnes qui projettent en 2015 de donner du temps au service du bien commun. Qu'elles travaillent à l'échelle de la commune, de la communauté de communes ou d'agglomération, qu'elles représentent la dimension locale dans les diverses structures de la vie départementale ou régionale, toutes seront invitées à participer à leur façon, à la construction d'une société fraternelle.

J'ai plaisir aussi à vous informer que sur la période d'une année, du 15 novembre 2013 au 15 décembre 2014, le taux de chômage sur la commune de BELLEVILLE a reculé de 11 %, soit 22 demandeurs d'emploi en moins. Le Directeur de POLE EMPLOI, Monsieur François CORBIN, s'est rendu tout dernièrement en Mairie de BELLEVILLE pour m'en informer, alors que ce taux de chômage s'est encore aggravé en Lorraine et dans les autres localités du Verdunois. Sincèrement, peut-on en déduire pour autant que notre dynamisme local bellevillois ne relève pas du rêve mais bien d'une réalité, dans l'attente d'une reprise d'activité généralisée ? C'est en agissant petit à petit, mais au quotidien, que nous faisons avancer les choses ! La Municipalité Bellevilloise, avec le concours des partenaires institutionnels, un peu plus dans le développement harmonieux et durable de son territoire, pour le bien être des Bellevillois.

A travers ce bulletin municipal, j'illustre donc tout simplement la vitalité de rester une petite ville qui conserve son dynamisme reposant sur les hommes et les femmes qui y vivent et y travaillent, une cité ouverte aux initiatives, attentive aux projets, à l'écoute des besoins. N'hésitez pas à sortir, à venir me rencontrer, mais aussi à formuler vos remarques, vos propositions, celles qui vous tiennent vraiment à cœur, n'hésitez pas ! En ce début d'année 2015, j'aurai une pensée particulière pour nos anciens, et pour tous ceux qui souffrent de maladie, de handicaps, où des conditions économiques dans la recherche d'un travail, sans oublier les Bellevillois qui nous ont quitté au cours de l'année 2014.

En mon nom et celui de la Municipalité, du CCAS, du Personnel Municipal, je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015, surtout une bonne santé en conservant le moral. Qu'elle vous apporte les satisfactions que vous attendez et des bonheurs à partager avec celles et ceux que vous aimez, bonne raison pour rendre possible ce qui est nécessaire !

Très cordialement et très fidèlement à vous,

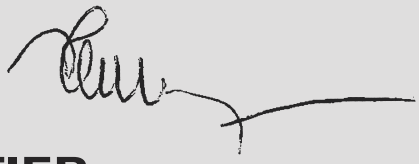

Votre Maire,

Yves PELTIER

Conseiller Général du Canton de CHARNY
et du Champ de Bataille de VERDUN

1er Vice-Président de l'Amicale
des Conseillers Généraux de Lorraine

VILLE DE BELLEVILLE SUR MEUSE

Horaires d'ouverture de la Mairie de BELLEVILLE

Tél. 03 29 84 31 81

- Du lundi au vendredi
  de 8h30 à 12h00
  et de 13h30 à 17h00
- Le samedi
  de 9h00 à 12h00
  (permanence état-civil)

CODECOM de CHARNY

Horaires d'ouverture de la CODECOM de CHARNY

Zone des Marronniers
Tél. 03 29 84 33 44

- Du lundi au vendredi
  de 8h30 à 12h00
  et de 13h30 à 17h30.

Belleville
DEMOCRATIE

NOUVELLE FORMULE

Votre journal BELLEVILLE DEMOCRATIE ne paraîtra plus qu'une fois par an au mois de janvier.

Pour continuer à vous informer régulièrement sur la vie de votre commune, un bulletin d'information vous sera distribué tous les 3 à 4 mois.

Il serait souhaitable que tous les responsables associatifs et présidents des Clubs sportifs fassent connaître à la mairie le calendrier de leurs manifestations dès qu'elles sont fixées. (par mail ou courrier)

Par avance merci.

BELLEVILLE

Belleville sur Meuse, le 28 juillet 2014

Monsieur Yves PELTIER
Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Conseiller Général du canton de CHARNY
et du Champ de Bataille de VERDUN
1er Vice-président de l'Amicale des
Conseillers Généraux de Lorraine

à

Madame Jacqueline BREUGNON
11 rue du Fort
55430 BELLEVILLE SUR MEUSE

YP/MM/NH/2014-747

Objet : félicitations

Madame,

Je viens d'apprendre que le 2 juillet dernier, vous avez reçu une médaille et un diplôme d'honneur du bénévolat, en récompense de votre engagement associatif, par Madame Isabelle DILHAC, Préfète de la Meuse.

Cette distinction vous honore, de même que la commune de BELLEVILLE SUR MEUSE. Ainsi, permettez-moi de vous adresser mes plus vives félicitations et ma très sincère reconnaissance.

Votre investissement au sein de l'association ILCG du Verdunois depuis sa création en 1996 et ses premiers balbutiements en 1995, permet à cette association de rayonner sur tout le Verdunois et d'apporter à nos aînés des conseils, animations et surtout de maintenir le lien social en rompant l'isolement dont sont malheureusement tributaires un grand nombre de personnes âgées.

Votre rigueur, votre implication et vos connaissances en tant que trésorière depuis près de 18 ans, ont permis une gestion saine de l'ILCG. Votre savoir être et savoir-faire sont fort appréciés de tous les membres du CA et de tous les bénévoles. Cette distinction est donc amplement méritée et vous pouvez en être fière.

Vous renouvelant toutes mes félicitations et celles de la commune, je vous prie de croire, Madame BREUGNON, à l'assurance de ma très sincère considération.

Le Maire de Belleville sur Meuse
Conseiller Général
Yves PELTIER

21, rue Général de Gaulle • 55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Belleville sur Meuse, le 26 septembre 2014

Monsieur Yves PELTIER
Conseiller Général du canton de Charny
et du Champ de Bataille de Verdun
Maire de Belleville sur Meuse
1er Vice-président de l'Amicale des
Conseillers Généraux de Lorraine

à

Monsieur Christian NAMY
Président du Conseil Général de la Meuse
Sénateur de la Meuse
Hôtel du Département
15 place Pierre-François Gossin / BP 50514
55012 BAR LE DUC Cedex

YP/JPM/MH/CG/133

Objet : vélo route - voie verte
Réf. : engagement pris et dossier suivi par Monsieur Denis CORDONNIER,
1er Vice-président du Conseil Général de la Meuse

Monsieur le Président,

Par la présente, je souhaiterais vous sensibiliser sur le projet de « Vélo Route - Voie Verte » dans notre département et plus particulièrement sur l'axe qui relie VACHERAUVILLE à VERDUN - Parc Japiot.

En effet, depuis la fin du dernier mois d'août, le tronçon reliant la halte fluviale de VACHERAUVILLE à BRAS SUR MEUSE a été finalisé, et c'est un peu plus de deux kilomètres d'un très bel axe écologique qui ont été mis à disposition des amateurs de bicyclette et autres moyens de locomotion non polluants.

J'ai pu constater que cet aménagement est une véritable réussite. La fréquentation de cette « voie verte », longeant le Canal de l'Est, ne se dément pas et ce sont plusieurs centaines de cyclotouristes ou de simples promeneurs qui empruntent chaque semaine ce tronçon de route.

Aussi, pour l'année 2014, notre instance départementale s'était engagée sur la réalisation de l'aménagement de cette voie de circulation jusqu'à VERDUN et plus particulièrement jusqu'au Parc Japiot.

Je suis au fait des contraintes budgétaires actuelles, mais il m'apparaît important que ce projet de « Vélo Route - Voie Verte » aille à son terme et je souhaiterais qu'une réflexion s'engage dès à présent sur la continuité de ce qui a déjà été réalisé entre VACHERAUVILLE et BRAS SUR MEUSE, afin qu'une nouvelle tranche « au moins » jusqu'à BELLEVILLE SUR MEUSE puisse être réalisée à court terme. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir m'informer de vos intentions à poursuivre ce chantier que vous vous étiez engagé à réaliser par rapport à un calendrier acté.

Dans cette perspective et restant à votre disposition si vous le jugiez utile, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conseiller Général du Canton de Charny
Maire de Belleville sur Meuse
Yves PELTIER

Conseil Général de la Meuse - Place Pierre-François Gossin - BP 50514 - 55012 BAR-LE-DUC - Cedex - www.meuse.fr

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du procès-verbal des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Vente d'une partie de la parcelle AL 748 à TDF**

Par 19 voix pour et 2 voix contre : autorise Monsieur le Maire à accepter de vendre à TDF 300 m² de la parcelle AL 748 lieu-dit « Au Fraîcheur » pour un montant de 12 000 € et à signer l'acte correspondant.

- **Adhésion à la FUCLEM de la commune de RUMONT**

Par 21 voix pour : émet un avis favorable à l'adhésion à la FUCLEM de la commune de RUMONT.

- **Motion de soutien à l'action concernant la baisse massive des dotations de l'Etat**

Par 21 voix pour et 1 voix contre : autorise Monsieur le Maire à signer la motion de soutien à l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

- **Embauche emplois saisonniers**

Par 22 voix pour : décide de recruter des agents en contrat à durée déterminée dans les services administratifs, techniques ou d'entretien pour des embauches ponctuelles pour une période correspondant à la durée de nos besoins.

- **Déclassement du domaine public communal d'une petite parcelle zone du Wameau et cession à EMC2**

Par 23 voix pour : approuve la procédure de déclassement du domaine public communal d'une petite parcelle zone du Wameau en vue d'une cession ultérieure à EMC2.

- **Modification du sens de circulation Rue du Commandant Raynal**

Par 23 voix pour : approuve la mise en place du

nouveau sens de circulation de la Rue du Commandant Raynal et que ses incidences éventuelles sur le stationnement soient réglées après une période d'observation des nouveaux comportements des usagers.

- **Transfert de l'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique relatif à la protection des 3 captages de Bras-sur-Meuse à la commune et au syndicat des eaux de la forestière**

Par 23 voix pour : accepte de devenir propriétaire des parcelles cadastrées ZD 60 et ZB 215 ainsi que les ouvrages présents sur la parcelle, accepte le bénéfice de l'arrêté de DUP du 27 mai 1981, à savoir de dériver et prélever les eaux ainsi que l'instauration des périmètres de protection et servitudes associées, demande l'autorisation de dériver un débit de 950 000 m³/an et demande l'autorisation d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine, à titre de régularisation.

- **Renouvellement du contrat pour les illuminations de Noël**

Par 23 voix pour : autorise Monsieur le Maire à signer le contrat conclu avec CITEOS-NAILLON pour une durée de 3 ans et à signer tous documents s'y afférent.

- **Remplacement de la gazinière de la Salle des Fêtes**

Par 23 voix pour : autorise Monsieur le Maire à signer le devis de remplacement de la gazinière de la Salle des Fêtes et à passer commande à la Société TECHNICUISINE pour un montant de 2 970,00 € HT.

- **Encaissement d'un chèque d'EDF**

Par 23 voix pour : prend acte du remboursement des deux factures d'EDF du 24 juin 2014 et accepte la somme de 142,68 € par chèque BNP PARIBAS n° 5131000.

- **Subvention à l'ATHLE 55**

Par 23 voix pour : autorise Monsieur le Maire à octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 150,00 € pour l'organisation du semi-marathon qui était programmé le 21 juin 2014, épreuve labellisée par la Mission Histoire du Conseil Général de la Meuse.

- **Subvention à l'ADACIM**

Par 23 voix pour : autorise Monsieur le Maire à octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 150,00 € à l'Association Départementale des Anciens Combattants d'Indochine de la Meuse en vue d'élaborer une stèle en hommage à leurs 140 compagnons d'armes meusiens, tombés au Champ d'Honneur sur cette terre lointaine dont l'implantation est prévue à Saint-Mihiel.

- **Compte administratif 2013 – incohérence dans les signatures**

Par 22 voix pour : rapporte les actes relatifs aux comptes administratifs 2013 et procède de nouveau au vote de ces derniers dans le respect des dispositions de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Locales.

- **Encaissement d'un chèque APRIL Entreprises et Collectivités**

Par 23 voix pour : autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque n° 2705173 d'APRIL Entreprises et Collectivités d'un montant de 1 397,06€ correspondant au trop versé de la cotisation de la prévoyance statutaire des agents de la collectivité.

- **Désignation des membres de la Commission communale des Impôts directs**

Par 23 voix pour : charge Monsieur le Maire de notifier la délibération modifiée désignant les membres de la Commission Départementale des Impôts Directs à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux à Bar-le-Duc.

- **Convention dans le cadre d'une création d'une Communauté d'Agglomération**

Par 23 voix pour : autorise Monsieur le Maire à signer la convention conclue avec OMNIS Conseil Public pour une durée d'un an et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents y afférent.

Extrait du procès-verbal des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du VENDREDI 10 OCTOBRE 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Avis sur la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun par fusion des Communautés de Communes de Verdun et de Charny, et adjonction de la commune de Belleray**

Par 23 voix pour : approuve le périmètre de la Communauté d'Agglomération proposé par l'arrêté préfectoral en date du 10 juillet 2014, approuve les statuts de la Communauté d'Agglomération tels qu'annexés à la présente délibération, approuve la représentation des communes telle que fixée par l'article L.5211-6-1 du CGCT, approuve les conditions financières et comptables résultant de la création de la communauté d'Agglomération et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant au présent dossier.

- **Travaux de l'église paroissiale**

Par 23 voix pour : autorise Monsieur le Maire à signer le devis de restauration de la façade

occidentale du clocher, du parvis et du muret de clôture sur rue, de l'entreprise VARNEROT, pour un montant de 28 946,00 € HT, à passer commande et dit que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2014 – Section d'investissement.

Extrait du procès-verbal des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du VENDREDI 28 NOVEMBRE 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Avenant à la convention pour le suivi médical des agents**

Par 15 voix pour : autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant revalorisant la participation financière par agent pour le suivi médical des agents en santé au travail à compter du 1er janvier 2015.

- **Enquête publique « remplacement et automatisation de 23 barrages »**

Par 15 voix pour : émet un avis favorable sur le dossier d'enquête publique qui a eu lieu en Mairie du lundi 6 octobre 2014 au jeudi 6 novembre 2014 inclus concernant le remplacement et l'automatisation de 23 barrages dans les dépar-tements des Ardennes et de la Meuse.

- **Demande de modification du périmètre du SMATUV**

Par 16 voix pour : accepte le retrait du SMATUV des communes de Belrupt-en-Verdunois et de Dugny-sur-Meuse au 31 décembre 2014.

- **Journée de solidarité**

Par 16 voix pour : confirme la délibération du 18 février 2008 et donne son avis sur la journée de solidarité pour 2015.

- **Accueil de loisirs 2014 – Avenant à la participation de Thierville-sur-Meuse**

Par 16 voix pour : accepte la participation de 2 700,00 € de la commune de Thierville-sur-Meuse et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention pour l'accueil de loisirs du mois d'août 2014.

- **Convention d'occupation du domaine public fluvial avec VNF – Bâtiments à usage d'abris pour embarcations pour Belleville Aviron**

Par 16 voix pour : autorise Monsieur le Maire à renouveler la convention échue le 31 décembre 2014 pour une durée de 5 ans avec Voies Navigables de France pour les bâtiments à usage d'abris pour embarcations pour Belleville Aviron.

- **Convention d'occupation public fluvial avec VNF : canalisation d'eau potable**

Par 16 voix pour : autorise Monsieur le Maire à renouveler la convention échue le 31 décembre 2014 pour une durée de 5 ans avec Voies Navigables de France pour la canalisation d'eau potable.

- **Encaissement d'un chèque suite à sinistre magasin SOPALOR**

Par 16 voix pour : autorise Monsieur le Maire à encaisser un chèque d'un montant de 1 322,93 € de la SMACL correspondant au sinistre suivant : remplacement d'une vitrine magasin SOPALOR Rue Maréchal de Lattre de Tassigny suite à projection d'un caillou.

- **Taxe d'aménagement**

Par 16 voix pour : autorise Monsieur le Maire à augmenter le taux de la taxe d'aménagement à compter du 1er janvier 2015 à 4 % (3 % actuellement).

- **Marché d'assurance de risques statutaires**

Par 16 voix pour : autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prévoyance de groupe avec la CNP au taux de 6,88 € à compter du 1er janvier 2015 pour les risques statutaires.

- **Renouvellement du contrat de télésurveillance**

Par 16 voix pour : autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de télésurveillance avec Procédo Sécurlive qui arrive à terme le 31 décembre 2014 pour une durée de trois ans.

- **Demande de financement « amendes de police » - Mini-giratoire Intermarché**

Par 16 voix pour : autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de financement auprès du Conseil Général financeur potentiel pour les amendes de police pour le mini-giratoire de l'Intermaché.

- **Reversement de la fiscalité à la CODECOM de Charny**

Par 16 voix pour : décide de reverser à la CODECOM de Charny les taxes foncières et d'aménagement perçues par la commune sur la zone du Wameau aux conditions identiques aux années précédentes.

- **Cession terrain commune à Monsieur CONVARD Bernard**

Par 15 voix pour et 1 abstention : autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents inhérents à la vente de terrain de la commune à Monsieur CONVARD Bernard et dit que les frais de géomètre seront pris en charge, pour moitié

LE MONOXYDE DE CARBONE

Gaz invisible, inodore et MORTEL

ars Agence Régionale de Santé Lorraine

En Lorraine,

au cours de l'année 2013, **264** personnes ont été intoxiquées par le monoxyde de carbone et deux personnes sont décédées.

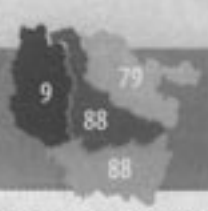

QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- qui se mélange à l'air ambiant,
- invisible et inodore, donc difficile à détecter,
- qui peut être mortel car il est très toxique.

D'OÙ VIENT LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de :

- chaudières (bois, charbon, gaz, fioul),
- chauffe-eau et chauffe-bains,
- inserts de cheminées, poêles,
- groupes électrogènes à essence ou à fioul,
- chauffages mobiles d'appoint,
- cuisinières (bois, charbon, gaz),
- moteurs automobiles dans les garages,
- appareils de «fortune» type brasero.

QUELS SONT LES SIGNES D'UNE INTOXICATION ?

- fatigues inexpliquées,
- vertiges,
- nausées, vomissements,
- maux de tête,
- troubles visuels,
- perte de connaissance voire coma et décès.

QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

- **arrêter** toute combustion,
- **ouvrir immédiatement les fenêtres ,**
- **appeler les secours :** 18 pour les pompiers ou 15 pour le SAMU,
- **quitter les locaux,** ne pas réinvestir les lieux.

LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. FAITES ENTRETENIR VOTRE CHAUDIÈRE par un professionnel qualifié tous les ans.
2. FAITES RAMONER CONDUITS ET CHEMINÉES au moins une fois par an.
3. AÉREZ ET VENTILEZ VOTRE LOGEMENT 10 min par jour ; ne bouchez pas les aérations de votre logement.
4. N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS MOBILES DE CHAUFFAGE d'appoint fonctionnant au butane, au propane ou au pétrole en continu ou de manière intensive en remplacement d'un chauffage principal .
5. NE VOUS CHAUFFEZ JAMAIS avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz.
6. N'UTILISEZ LES PETITS CHAUFFE-EAU non raccordés à l'extérieur par un conduit que de façon intermittente et pour une courte durée (8 minutes maximum).
7. NETTOYER RÉGULIÈREMENT les brûleurs de votre cuisinière à gaz.
8. NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Agence Régionale de Santé de Lorraine / 03 83 39 79 79
www.ars.lorraine.sante.fr > Rubrique Votre Santé / Votre environnement / Air Intérieur / Monoxyde de carbone
Services communaux d'hygiène et de santé des villes de Lunéville, de Metz, de Nancy et de Saint-Dié-des-Vosges
Centre antipoison et de toxicovigilance : 03 83 22 50 50

TRAVAUX ACHEVES :

Renforcement annuel des enduits superficiels dans quelques artères dont les revêtements présentaient des fissurations ou du faïençage (opération destinée à améliorer l'étanchéité des couches d'usure et à les préserver des désordres dus au gel).

La rue Mangin.

TRAVAUX EN COURS :

Aménagement de la rue du Cugnet avec reprofilage du talus côté cimetière. Les aménagements paysagers (plantation de pieds de lavande) ont été réalisés par le personnel communal.

Le talus côté cimetière.

Travaux sur l'église St-Sébastien.

Ravalement du clocher de l'Eglise Saint-Sébastien compris diverses reprises des pierres de parement et des joints dégradés sur soubas-sements, parvis et escalier.

Busage rue du Fort.

Busage du fossé de collecte des eaux pluviales de la rue du Fort, compris aménagement des entrées d'habitation et de garage, avec reprise ou mise à niveau d'ouvrages de génie civil.

Travaux de raccordement rue St-Michel.

Raccordements aux réseaux électriques et de distribution d'eau potable, d'une maison individuelle en construction rue Saint Michel.

TRAVAUX PROGRAMMÉS :

Réhabilitation de la rue de la République et de la rue Jean Jaurès (1ère tranche) : le contenu de ces travaux a été détaillé dans le précédent numéro 81 de juillet 2014 de ce bulletin. Les propriétés de quelques riverains restent encore à visiter afin d'identifier d'éventuelles sujétions particulières de raccordement à l'égout public. Après lancement des consultations à effectuer dans le cadre d'une mise en concurrence des entreprises en vue de l'attribution des différents marchés, les travaux devraient débuter vers mai 2015.

Requalification de la rue des Poilus : Ce projet est actuellement en phase d'études. Un Maître d'Œuvre sera très prochainement désigné pour l'élaboration d'un cahier des charges, le lancement d'une consultation et le pilotage du chantier.

Ces travaux, comprenant la remise à niveau et en conformité des réseaux d'assainissement, la réfection du réseau de distribution d'eau potable, effectuées avant la réalisation des revêtements de surface et des aménagements paysagers, devraient débuter au cours de l'été 2015 en vue de permettre l'inauguration de cette voie rénovée, dans le cadre des cérémonies du Centenaire de la Bataille de Verdun.

Pour mémoire, rappelons que cette rue est située sur l'un des itinéraires de relève emprunté par les Poilus pour monter au front durant la Bataille de Verdun.

TRANSFORMATION DU POS EN PLU

Arrêté municipal prescrivant l'enquête publique

ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à la transformation
du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan d'Urbanisme (PLU)

Le Maire de Belleville sur Meuse,

Vu le code de l'Urbanisme et notamment les articles L 123-1, L 123-10, et R 123-19 indiquant que l'enquête publique se déroulera dans les formes prévues par les articles R 123-7 à R 123-23 du code de l'environnement ;

Vu la délibération en date du 25 septembre 2008 prescrivant la transformation du POS en PLU sur l'ensemble du territoire communal et définissant les modalités de la concertation ;

Vu le débat sur les orientations du PLU organisé au sein du Conseil Municipal le 7 octobre 2010 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 mars 2014 tirant le bilan de la concertation ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 mars 2014 arrêtant le projet de plan local d'urbanisme ;

Vu la décision en date du 13 octobre 2014 du Président du Tribunal Administratif de Nancy relative à la nomination du commissaire-enquêteur ;

Vu le projet de plan local d'urbanisme arrêté, les avis émis sur le projet par les collectivités ou organismes associés ou consultés et le porter à connaissance du préfet ;

ARRETE :

Article 1 :

Il sera procédé du mardi 6 janvier 2015 au samedi 7 février 2015 soit pendant 33 jours à

une enquête publique sur les dispositions du projet de plan local d'urbanisme arrêté dont l'approbation est de la compétence du Conseil Municipal.

Article 2 :

Conformément à la décision du Président du Tribunal Administratif de Nancy, Monsieur NALY André est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Monsieur Guy SANZEY en qualité de commissaire-enquêteur suppléant pour mener l'enquête susvisée.

Il se tiendra à la disposition du public en Mairie de Belleville-sur-Meuse selon les dates indiquées ci-dessous :

- Mardi 06 janvier 2015 de 15h00 à 18h00
- Samedi 24 janvier 2015 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 30 janvier 2015 de 14h00 à 17h00
- Samedi 7 février 2015 de 9h00 à 12h00 (clôture de l'enquête).

Article 3 :

Le dossier relatif à l'enquête prescrite à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs du 6 janvier 2015 au 7 février 2015 inclus en mairie de Belleville-sur-Meuse. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur qui les visera et les annexera audit registre.

Article 4 :

Après avoir recueilli l'avis du maire, le commissaire-enquêteur pourra, par décision motivée, proroger l'enquête d'une durée maximale de 15 jours.

Article 5

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1, le registre sera clos et signé par le maire puis transmis dans les 24 heures avec le dossier d'enquête et les documents annexés au commissaire-enquêteur.

Article 6

Le commissaire-enquêteur examinera les observations consignées ou annexées au registre d'enquête et entendra toute personne qu'il lui paraîtra utile de consulter.

Il établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et devra faire état des contre-propositions qui ont été produites durant celle-ci, ainsi que des réponses éventuelles du maître d'ouvrage, notamment aux demandes de communication de documents qui lui ont été adressées et rédigera des conclusions motivées.

Le commissaire-enquêteur doit adresser au maire, dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, son rapport et ses conclusions avec son avis motivé accompagné du dossier ayant servi à l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera adressée, par le maire, dès leur réception, au préfet du département de la Meuse et au président du tribunal administratif de Nancy.

Le public pourra consulter ce rapport et ses conclusions à la Mairie et à la Préfecture aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Article 7

Il sera procédé par les soins de la mairie, à l'insertion d'un avis public d'ouverture d'enquête dans deux journaux diffusés dans le département de la Meuse quinze jours au moins avant le début de celle-ci, c'est-à-dire dans les journaux portant au plus tard la date du vendredi 19 décembre 2014 et à titre de rappel, dans les 8 premiers jours de l'enquête, dans les journaux à paraître entre le mardi 6 janvier et mardi 13 janvier 2015.

Article 8

L'avis au public est publié, par voie d'affichage dans la commune, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Les formalités prévues aux articles 7 et 8 ci-dessus seront respectivement justifiées par un exemplaire des journaux et un certificat d'affichage établi par le Maire.

Article 9

Le Préfet, le Maire et le commissaire-enquêteur sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté annule et remplace celui du 8 décembre 2014.

Fait à BELLEVILLE-SUR-MEUSE,

Le 10 décembre 2014

NOUVEAU COMMERCE À BELLEVILLE

160, rue du Général de Gaulle
55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE

EFFECTIFS :

Ecole maternelle Charles Perrault

116 élèves dans l'école

TPS/PS - Mme MUTELET - 24 élèves
TPS/PS - Mme GONCE - 25 élèves
MS – Mme CHARUE et Mme MOUROT - 23 élèves
MS/GS – Mme ROHRBACH
et Mme MOUROT - 21 élèves
GS – Mme LEROUX - 23 élèves

Ecole élémentaire Maginot

208 élèves dans l'école

CP - Mme DANIAUD - 21 élèves
CP - Mme SOWINSKI - 22 élèves
CE1 - Mme BERNET - 23 élèves
CE1 - Mlle GLADIEUX - 23 élèves
CE2 - Mme PARRAIN et Mr ANTOINE - 23 élèves
CE2 - Mme CUMFT et Mme GIRON - 22 élèves
CM1 - M. COLLET - 27 élèves
CM1/CM2 - Mlle MORTAS - 22 élèves
CM2 -Mme LEFORT - 25 élèves

PERISCOLAIRE :

Le nouvel espace périscolaire a ouvert ses portes à la rentrée et permet d'accueillir les services de garderie des deux groupes scolaires de BELLEVILLE, et restauration pour les élèves de l'Ecole Elémentaire.

Environ 20 enfants fréquentent la garderie le matin (7H30/8H30) et 30 le soir (16H30/18H30), 75 déjeunent à midi.

AIDE DEPARTEMENTALE EN FAVEUR DES ETUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Depuis juin 2013, le Conseil général de la Meuse a mis en place un dispositif d'aide en faveur des étudiants meusiens méritants de condition modeste, qui s'engagent dans les études supérieures.

Cette aide financière forfaitaire, d'un montant de 2 000 euros peut être attribuée aux étudiants les plus défavorisés, ayant obtenu la mention "bien" et "très bien" au baccalauréat, sous réserve qu'ils soient bénéficiaires de la bourse d'état.

Les modalités de versement de cette aide sont les suivantes :

- premier versement :
  1 000 euros lors de l'entrée en 1ère année d'études supérieures,
- second versement :
  1 000 euros lors du passage en 2e année d'études supérieures.
- Pièces à fournir avec l'ilmprimé :
  - Avis d'admission en première année d'études supérieures (attestation, certificat de scolarité, ...)
  - justificatif de l'obtention du baccalauréat avec mention correspondante
  - notification d'attribution conditionnelle et définitive de la bourse d'Etat
  - un relevé d'identité bancaire
- Date de retrait des imprimés :
  - du 15 juillet au 30 septembre précédant la rentrée universitaire auprès de la

Direction de l'Education et des Transports
Service de l'Education
Place Pierre-François Gossin
BP 514 - 55012 BAR-LE-DUC Cedex
Tél. 03 29 45 78 21

- date limlite de dépôt des imprimés : 15 octobre.

Le passé se conjugue au présent...

BelleStèle en Meuse

vous propose
de faire durer le souvenir...

Entretien sépultures
Fleurissement
Redorure

Devis gratuit sur demande

Contacter : Mauricette MARIE (A.E)
Email : maurice7.marie@gmail.com
Tél : 07.71.22.95.38

Nous vous remercions de nous avoir porté au conseil municipal de Belleville sur Meuse et au conseil communautaire. Nous avons donc pris nos fonctions dans un état d'esprit constructif, d'ouverture et de respect de la démocratie et de la pluralité.
Nous sommes présents dans les commissions suivantes :
Claude Milan-Balizeaux : Associations culturelles, Relations publiques communications, membre du CCAS, Délégué du SMATUV, membre du conseil de la CODECOM de Charny
Corine Thomas-Moulet : Travaux-Eau-Eclairage, Urbanisme, Finances, Sport, commission d'appel d'offres.

Les quatre premières réunions du conseil municipal d'Avril à Septembre ont été des réunions de mise en route et d'enregistrement de faits antérieurs.
La réunion du 10 Octobre 2014 a entériné la création de la communauté d'agglomération du Grand VERDUN par fusion des communautés de Commune de Verdun et de Charny et adjonction de la commune de Belleray.
Nous avons joint notre vote à celui de la majorité municipale.
Toutefois, nous devrons être vigilants sur le contenu qui se borne surtout à de bonnes intentions.
Nous restons inflexibles sur les principes d'équité et de transparence, et nous sommes bien décidés à défendre et à communiquer au mieux sur chaque dossier.

Le plan d'occupation des sols (POS) actuellement en vigueur sur Belleville se transforme en PLU (Plan local d'Urbanisme) ce qui implique de nombreux changements. Une grande partie du territoire de Belleville est susceptible d'être gelée en zone NA. Nous conseillons aux Bellevilois concernés de s'informer immédiatement et d'adresser leurs observations aux commissaires enquêteurs. Après ces trois ans d'étude nous sommes dans la dernière ligne droite pour réagir.

Dans un autre registre, qui concerne l'aspect et la beauté des bords de Meuse l'abattage récent d'un marronnier nous laisse une séquence plantée qui se troue. Il nous manque cruellement cinq arbres , il nous faut conduire une réflexion pour préserver l'harmonie de l'avenue de Gaulle .

Nous serons toujours là pour porter les sujets dont vous nous ferez part, et pour vous informer.
N'hésitez pas à nous contacter

Nous vous souhaitons beaucoup de satisfactions et de bonheur pour l'année 2015 !

Claude MILAN-BALIZEAUX
&
Corine THOMAS-MOULET

BAMEO
BARRAGES AISNE & MEUSE

Modernisation du barrage de Belleville-sur-Meuse

BAMEO a signé un contrat de partenariat le 24 octobre 2013 avec Voies Navigables de France pour la modernisation et l'automatisation de 29 barrages manuels sur l'Aisne et la Meuse. Ce contrat d'un montant de 312 millions d'euros est conclu pour une durée de 30 ans dont 6 ans de travaux. 23 barrages sur le fleuve Meuse et 6 sur la rivière l'Aisne sont concernés.

Pourquoi remplacer les barrages à aiguilles ?

La technique des barrages à aiguilles fut inventée dans les années 1830 et mise en place sur le fleuve Meuse à partir de 1875. Elle a permis de développer la navigation marchande sur le cours d'eau, notamment lors des périodes de basses eaux.

Les aiguilles sont des chevrons verticaux en bois disposés les uns à côté des autres sur des fermettes métalliques verticales permettant ainsi de freiner le débit de l'eau. La régulation s'effectue manuellement par les barragistes en retirant ou ajoutant des aiguilles.

Lors d'une période de crue, le barrage doit être couché complétement c'est-à-dire que toutes les aiguilles doivent être enlevées pour laisser couler l'eau. Ce travail nécessite pour un barrage moyen composé de 1 200 aiguilles environ, une équipe de 4 personnes devant intervenir durant 36 heures avec des conditions météorologiques pénibles et parfois dangereuses.

En quoi consiste le projet de modernisation ?

Il s'agit de moderniser les installations existantes en remplaçant les barrages à aiguilles par des barrages à bouchures gonflables à l'eau totalement automatisés, conçu grâce à une enveloppe renforcée de type élastomère. Cette technique inédite en France permet de garantir la tenue de la ligne d'eau avec un bon niveau de fiabilité pour les usagers, les exploitants et les riverains.

La standardisation des 29 barrages facilitera l'exploitation, la maintenance, et également la gestion des pièces de rechange.

Les nouveaux barrages seront également tous équipés de passes à poissons afin de rétablir la continuité écologique sur la Meuse et permettre ainsi la migration des espèces qui se déplacent en quête de nourriture ou pour rejoindre leur lieu de reproduction.

Le barrage de Belleville-sur-Meuse

Les travaux de construction du nouveau barrage de Belleville sur Meuse sont programmés à compter de 2018 pour deux phases de travaux de 6 mois durant les périodes de basses eaux (mars à octobre) en 2018 et 2019. Le nouvel ouvrage sera mis en service début 2020.

La technique utilisée permettra de conserver une image très horizontale proche de la ligne d'eau respectant ainsi le paysage.

Ça s'est passé cet été à BELLEVILLE...

sous le signe des gaulois....

Même si les centres de loisirs ont changé de nom pour devenir "accueils de loisirs", la finalité est toujours la même : proposer aux enfants de Belleville et des environs, la possibilité de se divertir en groupes pendant tout le mois d'août avec de multiples activités. De ce côté là, l'accueil de loisirs organisé conjointement par les communes de BELLEVILLE et de THIERVILLE, et basé à la MJC, est riche en évènements et propositions de toutes sortes ; Grâce au projet pédagogique, concocté par l'équipe des dix animateurs, dirigés par Carine Bertrand et de Sylvie Delong (directrice adjointe), les animations furent diverses et variées, pour le plus grand plaisir des enfants et la satisfaction des parents. La session a débuté lundi 4 août avec l'accueil de quatre-vingt enfants de 2 à 12 ans et s'est terminée le 29 août.

Le thème commun appliqué à l'ensemble du centre, a été **"Les 12 travaux d'Amsterisme Le Gaulois".** Au travers des diverses animations, les enfants ont aidé Amsterimse à conserver sa place de chef du village de Bellevisme. Un thème qui a été décliné au fil des semaines. Tout a tourné autour du personnage principal, AMSTERISME, présent chaque jour parmi les enfants. Toutes les activités ont eu un lien direct avec le thème, chacun des grands jeux devant être vécu par les enfants comme une véritable aventure. Ce qui n'a pas exclu : des sorties piscines, des veillées, des ateliers divers, des activités proposées par les associations du secteur comme la pêche, l'aviron, le vélo-rail ou le jardin du Royaume. De quoi satisfaire tous les enfants avides de loisirs dans une bonne ambiance.

Au total, le bilan d'activités est très satisfaisant grâce à l'implication des parents, la créativité des animateurs, des enfants très enthousiastes, une organisation efficace et une restauration de qualité. Quant au bilan financier, celui-ci a respecté le budget prévisionnel avec une bonne maitrise des dépenses et des subventions (CAF et Mairie de THIERVILLE) réévaluées. Les dépenses ont tenu compte des différentes charges afférentes à la commune (personnel, location salles, fournitures diverses et photocopies).

Des projets sont déjà en cours pour le centre de loisirs prochain....

A tous les enfants qui voudraient poursuivre et vivre cette belle aventure, nous donnons rendez vous au mois d'Aout 2015 !

Les élèves de la maternelle défilent avec Saint-Nicolas

Pour la première fois, les élèves de moyenne et grande sections se sont joints au cortège de Saint-Nicolas le Dimanche 7 décembre 2014.

Pour l'occasion et par le biais d'un projet en arts visuels, les enfants ont travaillé toute une période avec le marionnettiste Rémi ROMAIN : ils ont réalisé des grosses têtes qui représentaient les personnages de l'histoire du « Petit bonhomme de pain d'épice ». A travers ce projet, ils ont pu aussi manipuler des marionnettes, en fabriquer et observer des œuvres.

Un grand merci à la commune de Belleville et à la CODECOM de Charny, qui ont soutenu financièrement ce projet : la participation massive des élèves et de leur famille ce soir-là fût révélatrice de la portée du projet.

SEJOUR NEIGE 2015

Du 9 au 13 février 2015, la MJC du Verdunois organise en partenariat avec la CODECOM de Charny, un séjour neige pour les jeunes de 9 à 15 ans, à Fresse-sur-Moselle, au centre d'accueil et de plein air « La Colline ».

40 places sont disponibles.

Au programme : ski alpin, patinoire, jeux de neige.

• tarif habitant de la CODECOM de Charny : 185 € (sur présentation d'un justificatif de domicile : avis d'imposition, facture EDF…)

• Plein tarif : 425 €

+ Adhésion individuelle : 10 € ou adhésion familiale : 20 € (pour 3 membres de la même famille, adhésions souscrites le même jour)

Nous acceptons les bons MSA, chèques vacances, participation des Comités d'entreprises / mairies.

Possibilité de paiement en plusieurs fois.

Renseignements et inscriptions :
jusqu'au 23 janvier 2015 auprès de
Mme BACHELET Alexiane au 03.29.84.43.47
enfancejeunesse@mjcduverdunois.fr

ALSH FEVRIER 2015

Du 9 au 20 février 2015, la MJC du Verdunois organise son accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans sur le thème « Place au carnaval et aux arts de rues ».

Au programme : jeux collectifs, ateliers des gourmands, soirées, activités manuelles…

Les inscriptions se feront du 19 janvier au 6 février 2015, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

Venir munis de vos bons CAF ou MSA, des photocopies des vaccinations de l'enfant et de votre fiche de non-imposition 2014 (revenus de 2013).

Renseignements auprès de
Mme BACHELET Alexiane au 03.29.84.43.47
enfancejeunesse@mjcduverdunois.fr

Anciens Combattants de Belleville : toujours sur les rangs

Sortie estivale.

Sur les rangs ils l'ont encore été en 2014, non seulement lors de chaque cérémonie patriotique organisée sur la Commune ou dans le Verdunois, mais également dans d'autres circonstances.

En juillet tout d'abord à l'occasion d'une ballade de la journée qui les a conduits en bus à la visite du Chaourçois. Pour effectuer ce déplacement ils avaient reçu le renfort de quelques associations amies telles que le club des Palots, la Section Meuse de l'Union nationale des parachutistes et l'Amicale des Anciens du 150e R.I., auxquelles s'étaient ajoutées quelques individualités.

Belle démonstration que si l'union est censée faire la force elle permet aussi, par le regroupement de petits effectifs, de rendre certains projets réalisables.

C'est ainsi que le temps d'une journée nos voyageurs ont découvert le Pays d'Othe, aux confins de l'Yonne et de l'Aube dans la région de Chaource et de Troyes et qu'en cours d'étape ils ont visité l'église gothique Saint-Jean-Baptiste à Chaource et son trésor, une splendide mise au tombeau du Maître de Chaource réalisée en 1515. Autre temps fort de cette balade la découverte de l'original Musée du Fromage, seul musée de France à proposer une très intéressante collection d'objets du 18e jusqu'aux débuts du 20e siècle, destinés dans nos différentes provinces à la fabrication du fromage et du beurre. Ensuite à l'issue d'une pause gastronomique bien méritée, nos anciens prenaient le chemin de Maison-lès-Chaource pour admirer les merveilleuses pièces du Musée des poupées d'antan, de la tonnellerie et de l'art populaire.

Pour revenir maintenant aux actions mémorielles, les Anciens Combattants ont de nouveau été cheville ouvrière dans l'organisation de la commémoration du 86e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui a rassemblé devant notre Monument aux Morts, trait d'union entre les générations et symbole du sacrifice des uns pour la liberté des autres, une nombreuse assistance dont un fort contingent d'élèves des classes de CM1 et CM2, bien préparés et bien encadrés par leurs enseignants auxquels s'étaient joints beaucoup de parents. Monsieur le Maire et le Président des A.C. ont ensuite exprimé à toutes et à tous les participants, leur profonde gratitude pour cette réconfortante implication.

Pour 2015, d'autres projets seront proposés lors de l'Assemblée générale statutaire qui se déroulera en Mairie dimanche 25 janvier prochain à 10h30, rassemblement qui se poursuivra dans la salle des fêtes communale par le traditionnel déjeuner dansant et la dégustation de la Galette des Rois qui désignera comme à l'accoutumée les éphémères souverains du jour.

Groupe d'enfants devant le Monument aux Morts le 11 novembre.

La bourse aux vêtements.

La foire aux puces.

ASSOCIATION BELLEVILLE AVENIR

Malgré les nombreuses brocantes et bourses notre Association tient le cap !!!

Un public fidèle, tant au niveau des déposants que des clients, contribue à la réussite de nos actions : foire aux Puces et bourses aux vêtements.

Cela tient aussi à la qualité des articles déposés et des prix proposés. Nous aidons ainsi des familles ou personnes en ces périodes difficiles.

Les 15 % retenus sur la vente des articles permettent d'offrir au moment de Noël, un petit plus aux familles bellevilloises de la Croix Rouge, des jouets à la Maison de l'Enfance, des jeux à la garderie scolaire, de couronner le Club des Palots à l'Epiphanie, de penser aux bébés des Restos du Cœur, aux personnes âgées de la Maison de retraite Sainte Catherine …

Rien ne serait possible sans la participation assidue des bénévoles dévoués et efficaces qui oeuvrent dans la bonne humeur durant ces journées très actives. Merci à eux.

Les prochaines dates à retenir :

- **28 février et 1er mars : Foire aux Puces**
- **14 et 15 mars : Bourse aux vêtements de Printemps** (date avancée en raison des élections)

L'ABA compte sur votre présence et votre fidélité.

Il y a cent ans déjà !

Verdun - Belleville. Parc à ballons. Le « Patrie » sortant de son hangar pour sa première ascension.

Belleville (Meuse). L'école de garçons et la mairie.

Bibliothèque en formation

A l'ère de l'informatique, la biblio ne pouvait pas ne pas s'ouvrir à cette nouvelle manière de gestion de son fonds de livres. Pourquoi informatiser sa bibliothèque ?

L'informatisation permet :

- de proposer un service plus performant aux usagers (suivi des prêts, recherche documentaire plus efficace, gestion améliorée des réservations)
- d'automatiser les tâches répétitives et de gagner du temps (gestion des prêts de documents, tenue de statistiques)

Un logiciel de gestion de bibliothèque sert à :

• effectuer des recherches dans le catalogue par titre, nom d'auteur, etc. (portant à la fois sur le fonds propre de la bibliothèque et les documents déposés par la bibliothèque départementale) ;
• enregistrer les prêts et les retours de documents ;
• réserver un document (déjà emprunté ou non) pour un lecteur ;
• éditer des courriers de relance, des listes de nouveautés, etc. ;
• établir des statistiques sur l'activité de la bibliothèque.

C'est pourquoi quelques bénévoles de la biblio ont commencé à suivre une formation avec Joël ALOI de la bibliothèque départementale.

Les collections ne cessent de s'enrichir, les achats de nouveautés représentant une bonne partie du budget de l'association. Si vous voulez les découvrir, une seule adresse ! La biblio se trouve près de l'école maternelle. Elle vous accueille les lundis, mercredis, vendredis de 15 h à 17 h 30 et le samedi de 10 h à midi.

VIE DE LA PAROISSE

Vous le savez sans doute, l'église Saint-Sébastien fait partie des douze clochers de la communauté de la paroisse Saint Vanne-en-Verdunois.

Dans notre église Saint-Sébastien, nous accueillons avec plaisir toutes les personnes concernées par les différents événements religieux : messes dominicales, sacrements : baptêmes, communions, mariages, funérailles.

En ce qui concerne les messes, elles ont lieu alternativement le samedi 18 heures dans les communes du Nord-ouest : Bras,

Charny, Champneuville, Chattancourt, Fromeréville, Marre, Regret, Sivry la Perche, Vacherauville et le dimanche à 10 heures 30 à Belleville, Glorieux et Thierville.

Les baptêmes sont préparés pour l'ensemble de la paroisse Saint-Vanne par des équipes selon l'âge des enfants (s'adresser à la maison Saint-Paul. Téléphone 03.29.84.69.13). La cérémonie (sauf pour les adultes et les enfants de plus de sept ans) a lieu le dimanche dans l'église où est dite la messe.

La préparation au mariage est faite par une équipe (s'adresser aussi à la Maison Saint-Paul).

La Première Communion est préparée par des catéchistes. Les enfants de Belleville se joignent à un des deux groupes :

- A Thierville, le samedi de 9h30 à 10h30 animée par Jocelyne
- A Bras, le mardi soir de 18h00 à 19h30 animée par Vanessa (1 fois tous les 15 jours).

Le 1er juin 2014, une vingtaine d'enfants ont reçu l'Eucharistie pour la première fois.

La profession de foi est préparée par l'aumônerie de l'enseignement public ou dans le cadre des écoles catholiques.

Pour les funérailles, après la rencontre de la famille du défunt avec une société de Pompes funèbres, une équipe de bénévoles est contactée pour préparer la cérémonie à l'église (choix des chants, textes et gestes appropriés pour une belle célébration).

Chaque année, un guide paroissial, qui résume tous les renseignements utiles, est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

L'équipe liturgique de Saint-Sébastien.

HARMONIE MUNICIPALE SAINT-SEBASTIEN BELLEVILLE SUR MEUSE

Comme nous l'avons stipulé dans le démocratie précédent, encore et toujours de nouveaux musiciens nous rejoignent comme Emilie à la flûte traversière et Louis GIVE au saxophone (issu du C.E.L).

L'Harmonie a participé à de nombreuses et nouvelles manifestations :

- Retraite aux flambeaux à Varennes-en-Argonne
- Fête Nationale à Belleville-sur-Meuse
- Animation à la brocante de Belleville-sur-Meuse organisée par le Comité des Fêtes
- Commémoration du centenaire 14-18 à Mont-devant-Sassey et Montigny-devant-Sassey
- Commémoration à Fresnes-en-woëvre
- Commémoration au village détruit de Beaumont-en-Verdunois
- Commémoration et inauguration du monument aux morts à Moirey et Flabas
- Commémoration du 11 Novembre à Belleville-sur-Meuse
- Messe de Sainte-Cécile et dépôt de gerbe au monument
- Défilé de Saint-Nicolas à Belleville-sur-Meuse
- Sept Commémorations clairon/tambour.

Festival de musique sur la place de la Mairie à Belleville.

DATES À RETENIR :

- Loto organisé par l'Harmonie Municipale de Belleville-sur-Meuse le 10 Janvier 2015
- Concert de l'Harmonie pour la Saint-Sébastien le 17 Janvier 2015
- Messe de Saint-Sébastien le 18 Janvier 2015 à la Paroisse de Belleville-sur-Meuse

• Concours National F.S.C.F à Noyal Muzillac en Bretagne le weekend de Pentecôte

Et c'est pas fini …. !!!!

Suite à l'Assemblée Générale du 27 Septembre 2014 : composition du Conseil d'Administration :

MEMBRES DU BUREAU :

• Président : Bruno Mandile
• Vice-Président : Arnaud Désissaire
• Trésorière : Yvonne Di Marco
• Secrétaire : Emeline Mandile
• Chef de musique : Arnaud Désissaire
• Autres membres : Régine Munerelle, Annette Pierson, Samuel Ambrosio, Serge Vallerin, Brigitte Mandile, Rodrigue Mandile, Lionel Lavigne, Arnault Give, Lionel Larmigny

N'oublions pas de remercier pour leur soutien la Municipalité ainsi que le Conseil général de la Meuse.

De façon à étoffer ses rangs, l'Harmonie recrute des musiciens de tous niveaux et tous âges. Pour tous renseignements (animation ou recrutement)

Veuillez contacter : desissaire.arnaud@neuf.fr (chef de musique)

mandile.bruno@gmail.com (Président)

Clubs des Palots

Le Club des Palots de BELLEVILLE est toujours aussi actif et dynamique. L'année 2014 a été une année très chargée.

Nous avons commencé par notre assemblée générale le 4 décembre 2013. A l'issue de cette assemblée, le verre de l'amitié a été servi. Animation musette. Très bonne journée.

• Le 6 Janvier 2014 : LA GALETTE DES ROIS offerte par l'association Belleville Avenir. Nous la remercions de tout cœur.
• Le 3 mars 2014 : FETES DES GRANDS-MERES.

  23 mamies. Remise de petit pot de fleurs «primevères ».
• Le 24 avril 2014: JOURNEE ANIMATION «CASINO » offerte par la Société « BOUTON D'OR. 39 participants.
• Le 16 mai 2014 : SPECTACLE AU COLLEGE SAINT JEAN. 19 participants.
• Le 28 mai 2014 : FETE DES MERES. 22 mamans ont été fêtées. Un cadeau pour chacune.
• Le 16 juin 2014 : FETE DES PERES. 9 papas ont reçu un cadeau et nous avons également fêté les 14 anniversaires (période été).
• Le 20 juin 2014 : SORTIE RESTAURANT CHINOIS « Le Dragon ». 24 participants. Toujours aussi satisfaits.

Stage de remise à niveau du permis de conduire.

• Le 23 septembre 2014 : SPECTACLE organisé par « ALMA ». « Ne nous maltraitons pas ». Maltraitance des personnes âgées. Une rencontre théâtrale inoubliable.

• Le 8 octobre 2014 : JOURNEE RECREATIVE GRATUITE « PRO CONFORT ». 41 participants.

• Le 13 octobre 2014 : STAGE DE REMISE A NIVEAU DU PERMIS DE CONDUIRE.

A la MJC, nous sommes allés tester nos connaissances, dans les mêmes conditions que l'examen officiel du permis de conduire. Très réussi et nombreux participants. Nous remercions Monsieur Gilbert COMBAT, notre animateur, ainsi que le personnel de la MJC, qui nous ont aidé à préparer cette intéressante animation. Encore Merci. Aucune faute !!! Bravo à toutes et à tous.

• Le 27 octobre 2014 : ANNIVERSAIRES HIVER. 20 personnes. Gâteaux et petits cadeaux.

Et, bien entendu, nos deux rendez-vous hebdomadaires pour nos jeux de cartes et de sociétés.

Notre assemblée générale s'est tenue le 3 décembre 2014.

Pour finir, toute l'équipe du Club des Palots vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

La Présidente, Annette PIERSON

« La Malle à Malices »

Présidente :	Ingrid Bigorgne
Vice présidente :	Francine Nicolas
Trésorière :	Virginie Légeret
Sécrétaire :	Séverine Gonthier

FORÊT'VASION.

Cette année encore, l'association a proposé trois bourses en mars, septembre et novembre 2014.

Ces dernières ont à chaque fois profité à une centaine de déposants. Les acheteurs sont aussi toujours au rendez-vous : à la bourse d'automne, ils ont ainsi vidé les étalages de plus de 1 300 articles !

Le point fort de l'association étant la convivialité, les bénévoles sont toujours plus nombreux à proposer de leur temps pour servir déposants et acheteurs. Cette aide précieuse permet de donner les gains le soir même de la bourse pour les jouets ou le lendemain matin pour les vêtements.

Les bénéfices ont permis cette année de proposer un spectacle pour enfants et une sortie au Parc de Sainte Croix (en partenariat avec la MJC du Verdunois), ainsi qu'une sortie à Forêt'Vasion.

Ces moments forts rassemblent en moyenne une trentaine de personnes, adultes et enfants et de nouveaux adhérents ont rejoint

l'association. Partage, entre-aide et rires sont les mots d'ordre ! Enfants et parents créent de nouveaux liens et ces rencontres font naître de nouvelles amitiés.

L'adhésion à l'association - de 5 € valable 1 an et ouverte à tous - offre la possibilité de participer gratuitement aux actions proposées et de bénéficier d'une prévente dès le vendredi soir des bourses.

Nos prochaines bourses auront lieu à la salle des fêtes de Belleville/Meuse :

- 20-21 mars ou 27-28 mars 2015 (selon élections) : Jouets, puériculture et vêtements enfants printemps/été
- 18-19 septembre 2015 : Puériculture, vêtements enfants automne/hiver
- 27-28 novembre 2015 : Jouets exclusivement

PARC DE SAINTE-CROIX.

Association Ferroviphile Belleville 55 - AFB55

Débarquement de François Doucey

ACTIVITÉS :

Cette année, l'association a organisé deux activités majeures :

- une bourse (annuelle, le dernier dimanche de février),
- sa 6e Exposition-Bourse de modélisme (25 et 26 octobre).

Ces deux manifestations se sont déroulées salle Convard et ont été fortement appréciées, tant par les visiteurs que par les exposants.

Lors de l'exposition, les visiteurs ont pu admirer les œuvres de nombreux clubs ou individuels locaux voire hors région. Divers thèmes étaient présentés: voitures, avions et bateaux radiocommandés, maquettes carton, réseaux ferroviaires, maquette de débarquement, thématiques philatéliques, figurines de plomb…).

Les modélistes pouvaient enfin, auprès de vendeurs professionnels ou particuliers, se procurer les matériels nécessaires à l'assouvissement de leur passion.

Si le club ne "sort" plus de réseau en expositions, ses membres restent actifs, à titre individuel, tel François Doucey avec sa maquette du débarquement *(voir photo page précédente).*

Les réunions du club ont lieu un vendredi soir sur deux, de 20h30 à 22h30, au local de l'association situé dans le grenier de l'école primaire de Belleville, place Maginot.

Contacts :

Yves Provalt (Président)
03 29 90 92 51 – yeti55@laposte.net

Jean-François Titeux (Vice-président)
03 29 86 05 44 – jf.titeux@wanadoo.fr

Comment préparer son jardin pour l'hiver ?

L'automne, c'est avant tout la saison qui annonce l'hiver. Les travaux à prévoir dans le jardin sont préventifs et permettront de mieux combattre le froid : tonte de la pelouse, taille des arbres et arbustres, plantations…

Que doit-on vraiment faire dans son jardin, dès le mois d'octobre ?

La tonte de la pelouse

Il faut tout d'abord procéder à une longue tonte de votre jardin. La pelouse sera ainsi mieux préparée à affronter le froid et le gel qui peuvent l'endommager. Avec votre tondeuse à gazon, vous devez faire attention à régler une hauteur de coupe optimale, l'idéal se situant entre 6 et 7 cm.

La taille des haies

Si vous ne voulez pas ramasser des feuilles mortes durant tout l'automne, il est nécessaire de tailler tous vos arbustres et vos haies à l'aide d'une débrousailleuse ou d'un taille-haie et cela, dès octobre. Comme pour le gazon, n'hésitez pas à couper très court pour ne pas provoquer une fragilisation des végétaux qui ne résisterait pas à l'hiver.

Les plantations

Le début de l'automne est la période idéale pour planter. Que ce soit au potager, sur la terrasse, dans la serre ou dans le jardin, de nombreuses espèces végétales sont à mettre en terre avant l'arrivée de l'hiver. Ainsi, tous les bulbes et les graines qui fleurissent au printemps sont concernés.

Le matériel de jardinage

On n'y pense peut-être pas assez souvent mais les outils qui servent au jardin doivent être eux-aussi protégés du froid. Tondeuse, débrousailleuse, tronçonneuse, râteau, bêche, fourche, sécateur… tous doivent être soigneusement rangés dans l'abri de jardin ou le garage.

Belleville 55 Aviron

Une très bonne Saison 2014 et un bon départ pour 2015

Section Compétition : Notre équipe de compétition a participé cette saison à toutes les régates du calendrier régional de la Ligue et aux Championnats de la Zone Nord-Est. Les résultats très honorables de nos rameurs sont très encourageants pour tous, sportifs et entraîneurs. Notre régate Skiff Sprint de Septembre, première épreuve de la nouvelle saison toujours très disputée, a vu Baptiste remporter la coupe du meilleur J16 de la journée.

Challenge du Jeune Rameur

Destiné aux plus jeunes de nos sportifs, benjamins et minimes, ce Challenge Régional, organisé par la Ligue Lorraine d'Aviron se déroule durant les mois d'automne et d'hiver en plusieurs cessions. Ces épreuves sont à la fois sportives et ludiques. Samedi 15 Novembre a eu lieu à Metz la première épreuve de cette nouvelle saison. Notre Club y avait engagé 6 jeunes rameurs : un grand bravo à Evan, Justin, Johan, Killian, Maxime et Nicolas pour leur participation !

Aviron Scolaire : Cette année encore la totalité des élèves de 6e du Collège Saint-Exupéry de Thierville et des élèves de CM2 de l'école Maginot de Belleville a pu profiter d'une activité Découverte Aviron Scolaire au sein de notre structure durant les dernières semaines de l'Année Scolaire à raison d'une demi-journée par classe. Une météo clémente et une excellente collaboration entre les cadres sportifs du Club et les enseignants ont fait de ces journées découverte un plein succès à la plus grande satisfaction de tous.

Aviron Adapté : En 2014 la Fédération Française d'Aviron a mis en place, pour la première fois, un **Challenge du Jeune Rameur Adapté.** Notre équipe composée de jeunes pensionnaires de l'Institut Médico-Educatif de Thierville à l'issue d'une série d'épreuves sportives s'est qualifiée pour participer à la finale régionale qui s'est disputée le Mercredi 21 Mai sous l'autorité de cadres et d'arbitres de la Ligue Lorraine d'Aviron.

Forts de ce premier succès nous avons décidé, en accord avec les éducateurs spécialisés concernés, de renouveler notre participation à ce Challenge Adapté pour la saison 2015.

Fête du Nautisme : Il s'agit d'une sorte de grande opération Portes Ouvertes organisée au niveau national par les différentes fédérations de Sports Nautiques. Cette manifestation a connu cette année le plus vif succès : les 5 et 6 juillet 2014 une centaine de personnes ont profité de l'occasion pour venir au Club découvrir notre sport et visiter nos installations, et une cinquantaine de visiteurs ont pu bénéficier de séances d'initiation gratuites offertes par le Club.

Section Aviron-Loisir : Composée de rameuses et de rameurs adultes qui pratiquent très régulièrement, cette activité Aviron Loisir s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent se livrer à une saine activité sportive de pleine nature dans une ambiance de franche convivialité. L'Aviron est un sport non traumatisant pour l'organisme et qui peut se pratiquer à tout age. L'hiver l'entraînement se poursuit en salle, bien au chaud, par la pratique de l'ergomètre.

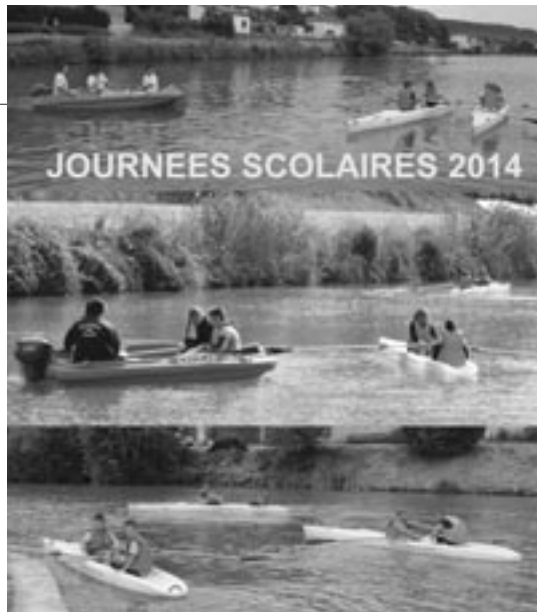

Notre traditionnelle Brocante de septembre, rendez-vous incontournable de tous nos amis Bellevillois, a rassemblé, comme chaque année vendeurs et chineurs venus ainsi manifester leur soutien à notre club. Un grand merci à eux tous et à tous nos bénévoles sans qui l'organisation d'une manifestation de cette ampleur serait impossible.

Pour nous contacter :

Tel : 03.29.86.05.44 -

E.MAIL : belleville55aviron@orange.fr

Renseignements & Inscriptions : sur place, au Club, Chemin de Halage, les Mercredi et Samedi de 14h à 16h00.

JUDO CLUB BELLEVILLOIS JUDO & JIU-JITSU

DOJO THIERRY UDRON

FF judo

Cours dispensés

- de 17 h à 18 h pour les 5/7 ans
- de 18 h à 19 h pour les 8 ans et +

Taïso (gymnastique aérobic + renforcement musculaire, étirements et relaxation).

Ces cours sont assurés par Mickaël PONT, éducateur sportif diplômé d'état, ceinture noire 4e Dan.

3 séances d'essai gratuites

Renseignements au Dojo aux heures de cours ou auprès de PONT Mickaël au 06 84 02 13 64.

FOOT DE BONHEUR

Foot de Bonheur joue à l'ouverture – Du sang neuf – Service civique c'est parti – Solidarité oblige – Partenaires particuliers – Zizou le retour !!!!

Foot de Bonheur joue à l'ouverture. Fort de ses 8 ans de projets divers et variés, de ses nombreux partenariats, des bénévoles passés, FDB réfléchit régulièrement sur son fonctionnement. Comment améliorer encore le respect entre tous ? Comment faire passer encore mieux son message ? Comment renouveler l'équipe ? Autant de questions sur lesquelles l'équipe a su s'arrêter durant l'été. De cette réflexion sont sorties des idées qui à l'aube de cette 9e année viennent d'être introduites. Oh, pas de gros bouleversements, mais juste des attentions particulières, supplémentaires, pour que chacun se sente encore mieux (enfants, parents, bénévoles). Avec notre nouvelle animation découverte rugby proposée par une figure locale bien connue : Alain LECLAIRE, nous avons voulu « frapper fort ». Avec cette discipline exigeante, ***nous confortons les valeurs fondatrices que nous défendons*** « solidarité, implication, convivialité, partage, respect, égalité des chances ». Le rugby, dans notre histoire, pourrait être aussi une symbolique de notre équipe, de l'associatif en général, ou les joueurs se rapprochent, s'éloignent, mais en gardant toujours en ligne de mire le projet. Et puis à chaque début de saison, des enfants, des parents nous quittent et d'autres arrivent. Notre fonctionnement est ainsi fait. Limiter l'accès aux plus petits par une approche ludique, conviviale et familiale fait que le turnover est régulier. Cela nous oblige du coup à renouveler et compléter régulièrement l'équipe de bénévoles. Côté parents, les démarches de début de saison faites par l'équipe et plus particulièrement Sophie, Sylvaine et Valérie portent leurs fruits et cette 9e année démarre sur une bonne dynamique. Les animations (Charny, Move week à Bras, marche dégustative UFOLEP à Bar le Duc, Virades 2014) sorties proposées (journée nature à l'Ermitage St Marcel) ont conforté elles aussi cette tendance. ***Du sang neuf est arrivé et c'est toujours positif pour un groupe.*** Cet été, FDB a aussi co-organisé avec le comité des fêtes de Belleville la soirée du 13/7. Avec le soutien logistique d'Expressions, nous avons pu ainsi retransmettre la finale de la coupe du monde sur écran géant. Gros succès pour cette soirée football festive qui a rempli la salle des fêtes de Belleville dans une ambiance conviviale.

Dans ses élans de solidarité estivale, FDB a cette fois été partenaire du projet ***« A vélo contre les Myélodysplasies »*** dont le but était de sensibiliser la population sur le don de moelle osseuse, le don du sang et faire connaître l'association CCM. 3 Bénévoles de FDB et 1 proche ont ainsi parcouru à vélo et en 10 jours les 950 kms entre Douaumont et Brest aidés en cela par une logistique importante. 70 heures de vélo pour chacun des 4 coureurs mais surtout une belle aventure humaine et surtout une communication journalière importante sur la maladie et cela dans chaque ville étape. La page facebook de ce projet qui informait quotidiennement les nombreux fans de l'équipe a aussi été un relais important pour ce projet. Après des actions avec les Restos du Cœur en 2010, l'Unicef, la Coupe du Monde des Sans Abris, c'est donc à la cause « des Myélodysplasies » que FDB a donné un peu de son pécule et pas mal de son temps…Pour finir FDB continue à mener depuis sa création en 2006 des actions suivies avec la Maison de l'Enfance de Belleville et son jeune public. ***Solidarité oblige !***

Si toutes les idées annoncées ne sont pas toujours réalisables, la plus importante d'entre elles ***(mise en place d'un service civique)*** tenait à cœur au bureau. Elle a pu être finalisée grâce à nos liens avec l'Ufolep et la ligue de l'enseignement. Le contrat a démarré le 15/11 pour une durée de 8 mois. Nous remercions aussi Julien DIDRY et la Codecom de Charny pour son soutien logistique au démarrage de ce projet. Bonne chance à Florian dans son engagement au sein de la structure.

Tous ces projets ne pourraient pas voir le jour sans les fidèles ***partenaires particuliers*** de l'association : Communes (Belleville, Sivry), Conseil Général, publics, Acsé (Agence pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances), CNDS, et privés locaux, (Ets ALBRAND, AUTOVISION, CEGE, CRCA Mazel, Garage CHILLOU, DECATHLON, Transport FISCHER, HBS), nationaux, GPMA (Groupement de Prévoyance Maladie Accident) soutenu par Generali, APELS (Agence pour l'Education Par le Sport), communes d'accueil déjà citées .

Fin d'année : Le Mardi 2/12 FDB est invité à PARIS pour retrouver les lauréats 2013, partager des ateliers d'information et assister à la remise des récompenses de la promotion 2014. Nul doute que ***Zizou*** sera de la fête avec à nouveau un beau moment en perspective. Samedi 20/12 Fête de Noël à Vacherauville.

Bloc note le samedi dans l'Est Républicain pour la séance du jour. Bonne année 2015 à tous.

Renseignements : FOOT DE BONHEUR (Parrain : DAVID TERRIER) – SIRET n° 501.258.644.00019 Code APE : 926C - (Affilié UFOLEP et Ligue de l'enseignement) Tél. 03-29-84-10-58 Port. 06-88-21-01-09 Nouveau Site Internet : www.footdebonheur.fr - Mail: footdebonheur@orange.fr - Groupe facebook – Page facebook.

Féminisation du Football

EN OCTOBRE 2012 LE SAVB FOOTBALL SE LANCE UN NOUVEAU DÉFI EN LA CRÉATION D'UNE ÉQUIPE DE FOOTBALL SÉNIORE FÉMININE.

Sous l'impulsion de Sandra CHARLET et Steven BOUCHY le projet prend rapidement forme. En février 2013, débute la compétition officielle prometteuse pour les séniores qui finissent dans le haut de tableau.

En septembre 2013, c'est le début de la 1ère saison pleine pour les séniores et de la promotion dans les écoles pour les jeunes filles de 6 à 11 ans. A la trêve les séniores, classées 2èmes, accèdent en Promotion d'Honneur et deviennent championnes de Meuse en salle pour la première édition du foot salle féminin en Meuse.

La promotion du football féminin dans les écoles nous a permis de regrouper une vingtaine de filles pour former deux équipes pour les plateaux jeunes du samedi cette même saison.

En juin 2014 les séniores finissent une fois encore 2ème du championnat et accèdent de nouveau au niveau supérieur (Division d'Honneur Régionale).

Depuis trois ans, la réussite de cette féminisation est surtout due à l'investissement de Steven BOUCHY qui a pris seul sous sa responsabilité toute la féminisation de l'école de foot aux séniores.

L'école de Foot féminine a reçu, le mercredi 15 octobre 2014, le Label « Ecole de Football Féminine de la Fédération Française de Football ». Le SAVB est le seul club meusien à recevoir cette distinction. Seuls six clubs Lorrains ont été labélisés dont Metz, Nancy, Woippy qui sont des références dans ce milieu du football féminin.

La féminisation du football donne un autre regard sur la pratique de ce sport. Les approches, l'état d'esprit et le comportement sont différents de ceux des garçons.

Tous ces éléments font que le football féminin mériterait d'être mis plus souvent à l'honneur et d'être regardé d'un autre œil.

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES du 1er juin 2014 au 2 décembre 2014

ALEXANDRE GAND Kéni	04 juin 2014	VERDUN (MEUSE)
WOS Eléna	06 juin 2014	VERDUN (MEUSE)
LéA Ambre	12 juin 2014	BAR LE DUC (MEUSE)
TURUBAN Loïs	16 juin 2014	VERDUN (MEUSE)
ALBERT Railey	27 juin 2014	REIMS (MARNE)
LAGUERRE Anaëlle	03 juillet 2014	VERDUN (MEUSE)
GAMBETTE Hugo	04 juillet 2014	VERDUN (MEUSE)
DOTTESI Matia	08 juillet 2014	VERDUN (MEUSE)
MOZON SOLEILAN Lukas	08 juillet 2014	VERDUN (MEUSE)
JOSEPH Mathys	10 juillet 2014	VERDUN (MEUSE)
FREYTAG Emma	11 juillet 2014	VERDUN (MEUSE)
SAINT-JEAN Lucas	15 juillet 2014	VERDUN (MEUSE)
PARLANT Anthonin	15 juillet 2014	VERDUN (MEUSE)
PéTRAULT Lucas	30 juillet 2014	VERDUN (MEUSE)
LE BRAS Lucie	04 août 2014	BAR LE DUC (MEUSE)
COOLS Lilirose	11 août 2014	VERDUN (MEUSE)
BOUQUOT Emmanuella	20 août 2014	VERDUN (MEUSE)
THIERY Quentin	04 septembre 2014	VERDUN (MEUSE)
VALTON Axel	06 septembre 2014	VERDUN (MEUSE)
DAOUD Victor	10 septembre 2014	VERDUN (MEUSE)
SANCHEZ Soline	11 septembre 2014	VERDUN (MEUSE)
MAZOYER Ewen	15 septembre 2014	VERDUN (MEUSE)
NASSER Leïna	17 septembre 2014	VERDUN (MEUSE)
ROCH Harrison	14 octobre 2014	NANCY (MEURTHE ET MOSELLE)
DEFORGE Léana	30 octobre 2014	ANGERS (MAINE ET LOIRE)
BUREL Paytonne	01 novembre 2014	VERDUN (MEUSE)
MARTIN Enzo	17 novembre 2014	VERDUN (MEUSE)
DRUON Stanislas	18 novembre 2014	VERDUN (MEUSE)

MARIAGES du 1er juin 2014 au 2 décembre 2014

SPAMPATTI Loïc et LUA Angélique	26 juillet 2014
PARMENTIER Antoine et PAQUIN Anaïs	26 juillet 2014

DECES du 1er juin 2014 au 2 décembre 2014

RAGUET René	15 juin 2014	VERDUN (MEUSE)
ALBERT Marie-Ange née RONDOT	09 juillet 2014	VERDUN (MEUSE)
SILVETTI Nicole née CARDOT	07 août 2014	VERDUN (MEUSE)
DAUCHY Jacques	31 août 2014	VERDUN (MEUSE)
MULLER Hélène née TONNER	03 octobre 2014	VERDUN (MEUSE)
HOFFMANN Pierre	30 octobre 2014	METZ (MOSELLE)
PROTIN Jean	01 novembre 2014	VANDOEUVRE LES NANCY (MTHE et MOSELLE)
THOMAS Christiane née LANGARD	08 novembre 2014	VERDUN (MEUSE)

AMBULANCES - TAXIS - VSL
CLIMATISÉS

DAILLY Jean et Fils sàrl

56, rue Gal de Gaulle
55430 BELLEVILLE
- BUREAU -

12, rue Gal Séré de Rivière
LES PLANCHETTES
55100 VERDUN

☎ 03.29.84.30.87
Agrément 55.01.77

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Pascal JACQUOT

Viande de premier choix
VOLAILLES • PLATS DU JOUR

6, rue Mangin • 55430 BELLEVILLE SUR MEUSE
Tél./Fax 03 29 84 23 61

LEFÈVREGRAPHIC

CONCEPTION • IMPRESSION

lefevre.graphic@orange.fr
www.lefevre-graphic.com

VERDUN

PETIT et GRAND FORMAT
en NUMERIQUE

03 29 85 98 41

SOMID

ZA du Wameau
55430 Belleville-sur-Meuse
Tél. 06 70 80 38 84
03 29 83 73 78
somid@laposte.net

DISTRIBUTEUR DE BIERES

Filien

Le maintien à domicile
en toute tranquillité

LE SERVICE TÉLÉASSISTANCE
DE L'ADMR

24h sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an

www.filien.com
ou
03 29 86 77 77

Filien Ecoute ADMR
Rue A. Sauvy - ZA du Wameau
BP 10219 - 55105 VERDUN

ADMR

Intermarché SUPER

www.intermarché.com

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

OUVERT
du LUNDI au SAMEDI
de 8h30 à 20h00
sans interruption
et TOUS
LES DIMANCHES
de 8h30 à 12h30

STATION SERVICE OUVERTE
24 H/24

6, rue du Général de Gaulle

BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Directeur de la publication : **Yves PELTIER** • Conception-réalisation : **LEFEVRE GRAPHIC SARL** - VERDUN